

L'échangeur

La lettre de l'Association du Camp de César

N° 2. Septembre 2007

Edito

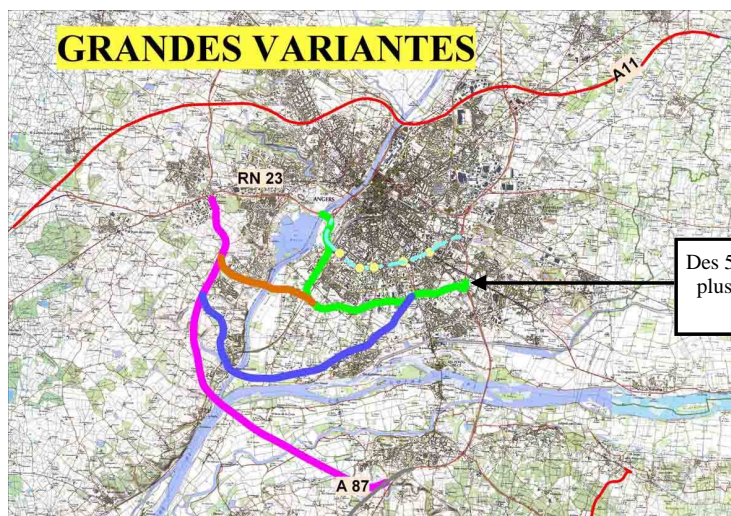
En avril, le premier numéro de « L'Echangeur » arrivait dans votre boîte aux lettres. Il a trouvé immédiatement son public : celui de citoyens à la recherche d'une information indépendante sur le projet de rocade sud. A la suite de sa parution, vous nous avez posé des questions par Internet. Vous avez été nombreux (les statistiques de fréquentation l'attestent) à consulter notre site (www.campdecesar.org). Un certain nombre d'entre vous ont rejoint les rangs de nos adhérent(e)s.

Vous avez entre les mains le second numéro de « L'Echangeur ». Lisez-le, faites le circuler, parlez en autour de vous. Continuez à nous faire part de vos réactions. Et partagez notre conviction que rien n'est joué.

Alain Ratour
Président de l'association
du Camp de César

Concertation ...et action sur le terrain : les deux fers au feu du Conseil général

« Notre participation n'implique pas un début d'adhésion au projet d'infrastructure ». C'est en ces termes que le Camp de César a accepté de siéger au « comité consultatif » récemment créé par le Conseil général sur le projet de rocade sud. Une participation forcément critique, mais préférable à la politique de la chaise vide. Ce « comité consultatif » a été lancé par le Conseil général, maître d'ouvrage du projet. Autour de la table : des élus du Conseil général, d'Angers Loire métropole, des communes d'Angers, Les Ponts-de-Cé et Sainte Gemmes-sur-Loire, des représentants du monde horticole, des Chambres consulaires et deux associations, le comité consultatif de quartier de la Roseraie et le Camp de César. Le comité s'est réuni le 13 juillet. Plusieurs principes ont été confirmés. Le rôle de la rocade : transférer la circulation routière et ses nuisances des boulevards sud (Bédier, d'Arbrissel) vers la périphérie.... et ses habitants. Son nom officiel est d'ailleurs « liaison sud d'Angers »... Le tracé retenu parmi les variantes (voir carte plus bas) est celui inscrit dans les Plans locaux d'urbanisme. Certains élus rêveraient de lancer les engins de terrassement au plus vite. Mais Christophe Béchu a réaffirmé que la décision de faire ou pas la rocade serait prise au vu des effets du contournement nord d'Angers, calculés sur 6 mois à partir d'octobre 2008. Ceci n'empêche pas le Conseil général, tout en lançant la concertation, de procéder à des acquisitions foncières sur le tracé et de démarrer ses études (la première porte sur l'eau). Quelques affirmations surprenantes relevées lors de la réunion du comité consultatif : la rocade sud serait « garante de la protection de la zone horticole » (même pour les exploitations qui se trouveraient entre la Roseraie et la rocade ?) ; la pollution atmosphérique n'existerait plus avec les nouveaux modèles automobiles car « les gaz se diluent » (sauf sur les boulevards sud d'Angers, apparemment...). L'impact sur l'environnement urbain d'une 2 X 2 voies à 40 000 à 60 000 véhicules/jour.? « Négligeable »... Les destructions d'emplois dans l'horticulture dont les représentants ont exprimé leurs vives inquiétudes le 13 juillet ? Réponse ...à la prochaine réunion. Avant la fin de l'année.



Site : www.campdecesar.org et www.gemmoiseries.org

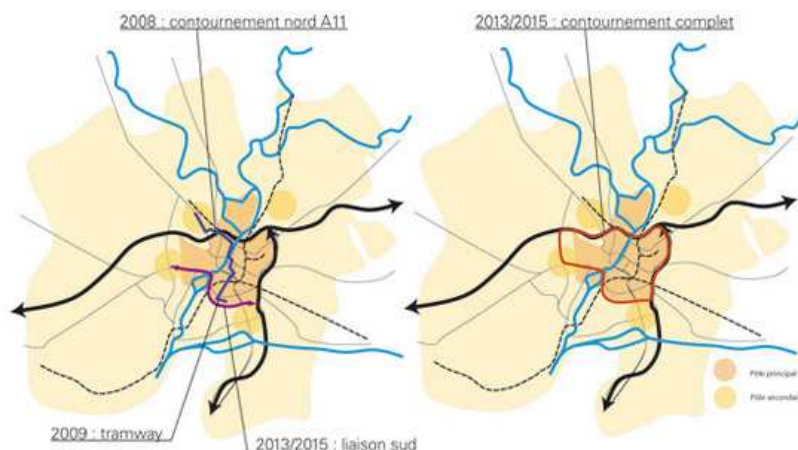
E-mail : a.ratour@unimedia.fr

Ils ont dit, ils ont écrit

Les aveux de l'Agenda 21

Un **Agenda 21** est un catalogue de bonnes pratiques pour un territoire, orienté vers le développement durable. Au programme, des questions de pollution, d'urbanisme, de déplacements, du développement des transports en commun ou alternatifs à l'automobile, de maîtrise de l'énergie.... En 2002, la Ville d'Angers s'est engagée dans un Agenda 21 où figure, parmi 12 grands projets, celui de la rocade sud. « *Le contournement sud d'Angers vise à désengorger les boulevards sud (Robert d'Arbrissel, Albert Blanchouin, de la Liberté...), à réduire les nuisances et à améliorer la sécurité de la circulation et la fluidité de la totalité des déplacements. La qualité de l'air de la ville s'en trouvera améliorée...* ». Au moins, c'est clair. Le Camp de César l'a toujours dit : le seul rôle de la rocade sud serait de renvoyer « *chez les voisins* » une circulation jugée indésirable à Angers.

Site : www.angers.fr/angers-21/les-grands-projets/liaison-sud/index.html



Jean Varlet

Aménageur, professeur de géographie à l'Université de Savoie, auteur de « *Penser les déplacements pour une ville durable* », n° 2 de la revue Angers 21, janvier 2005. Evoquant les Plans de Déplacements Urbains (PDU), il parle de documents « *se démarquant résolument de la logique antérieure, dominée par une quasi hégémonie de la construction d'infrastructures (routières, ferroviaires à grande vitesse...)* ». Parlant ensuite des nuisances de la circulation routière urbaine ".....balafres au coeur des villes, pics de pollution atmosphérique, nuisances sonores, stress, dégradation de l'espace public, émission de gaz à effet de serre, consommation d'espace et d'énergie non renouvelable..", il écrit pour conclure : « *Vouloir réduire la quantité de déplacements, pourtant signe de la santé et de la vitalité urbaines, est probablement difficile à envisager (...), en revanche, proposer des solutions alternatives à l'utilisation du véhicule individuel est devenu une nécessité* ».

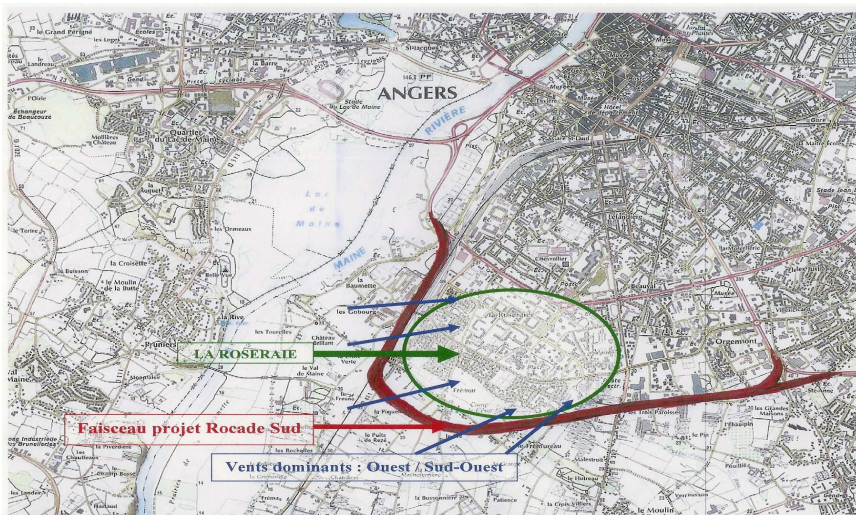
http://www.angers.fr/uploads/media/la_revue_angers_21_janvier2005.pdf

Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE)

L'usine d'incinération va quitter La Roseraie. Mais il est envisagé très sérieusement de remplacer sa pollution par une autre, d'origine automobile, tout aussi nocive, les dioxines en moins. Celle de la rocade sud qui longerait ce quartier de 30 000 habitants et, encore plus près, les 258 pavillons que la Ville d'Angers va construire au lieu-dit « Les Aupannes », près de Frémur. Selon l'AFSSE, la pollution atmosphérique, liée en grande partie aux rejets polluants des voitures, serait responsable chaque année de la mort de 6 500 (fourchette basse) à 9 500 (fourchette haute) personnes en France par cancer du poumon et, surtout, maladie cardio-respiratoire. Ces chiffres sont rapportés aux 15 millions de plus de 30 ans dans 76 unités urbaines. L'unité urbaine d'Angers contribuant pour 0,81 % à ce nombre, les décès liés à la pollution atmosphérique seraient donc de 52 à 77 par an.

La Pollution par les vents dominants sur La Roseraie-Orgemont

Portées par les vents dominants les pollutions acoustiques, olfactives et les particules nocives issues de la carburation des véhicules seront dispersées sur les quartiers sud d'Angers

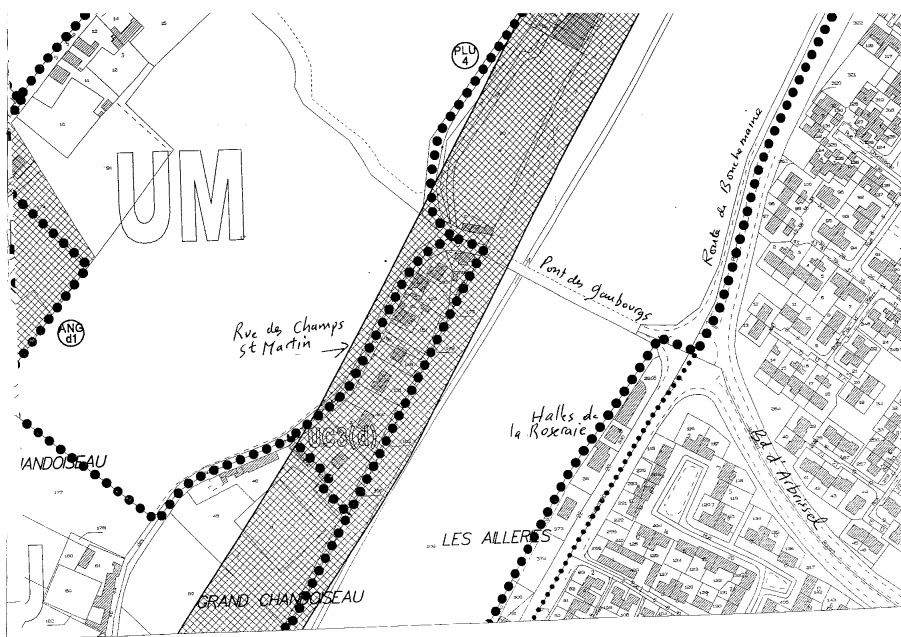


Attention : Ce fuseau du projet de Rocade Sud est approximatif et n'a aucun caractère contractuel.

Cette carte du secteur de la Roseraie est disponible sur : www.campdecesar.org/telechargement/Carte.pdf

Pour en savoir P.L.U. : les emprises de la rocade sud aux Champs St Martin

Ce plan est extrait des documents cartographiques du Plan local d'urbanisme Sud-Ouest. Au centre, en diagonale, l'emprise du projet de rocade sud. A gauche, la rue des Champs St Martin qui disparaîtrait avec sa dizaine de maisons. Le pont des Gaubourgs est coupé. A droite, les riverains de la route de Bouchemaine sont en première ligne. Les limites de terrain les plus proches du projet se trouvent à 170 mètres du début du fuseau.



La poursuite de notre combat contre la rocade sud a un coût. Pour être plus forts, soyons encore plus nombreux

Association du Camp de César
Route de la Roche , 49130 SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE

Nom / Prénom.....
Adresse.....
.....
Tel :E-Mail :

Souhaite (ré)adhérer à l'Association du Camp de César
Je joins le montant de ma cotisation pour l'année 2008 : 12 € par adhérent; 24 € pour un couple.
Cotisation de soutien à partir de 15 € par adhérent.

Signature :

Rocade sud : 50 000 euros le mètre !!

Selon le Conseil général, la rocade sud coûterait 160 millions d'euros. Mais le chiffre avancé dans le Top 20 des investissements dans l'agglomération (Le Courrier de l'Ouest du 13 janvier 2007) est de 300 millions. Il n'a jamais été démenti dans les colonnes du quotidien. Un coût astronomique : pratiquement celui du chiffre d'affaires des horticulteurs des Pays de la Loire, 315 millions d'euros, 25 000 emplois (Le Journal des entreprises, édition Maine-et-Loire, 6 avril 2007). Selon le même Courrier de l'Ouest, le coût du contournement nord d'Angers est de 450 M€. Il est pourtant trois fois plus long (18 km contre 6 pour la rocade sud) avec un viaduc sur la Maine très coûteux en courbe et en acier avec dalle béton orthotrope de grande qualité, une tranchée couverte à Verneau, une section à 2X3 voies pour tenir compte du trafic de l'agglomération.

Bitume contre agriculture

Un kilomètre de voie express mange huit hectares de terre agricole. La construction de logements dans l'agglomération angevine va consommer en terre agricole l'équivalent d'une commune tous les cinq ans. Jean-François Cesbron, président de la Chambre d'agriculture, souligne la boulimie d'espace des zones d'activité autour des échangeurs, quelquefois au détriment de l'installation de jeunes agriculteurs. Pour « *un partage harmonieux de l'espace* », Chambre d'agriculture, collectivités et administrations ont signé fin 2006 une « charte agriculture et urbanisme ». Catherine Deroche, présidente des maires de Maine-et-Loire, a signé le 27 avril le projet départemental agricole en faveur d'une agriculture forte et porteuse d'emplois.

Déplacements : changer les comportements

Avec « les Co-mobiles », l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) invite les 700 employeurs de plus de 50 salariés du Maine-et-Loire à découvrir l'intérêt d'un Plan de déplacement entreprise (PDE), solutions concrètes à l'appui. Le Conseil général lance sa centrale de covoiturage. L'École supérieure d'agriculture, précurseur des PDE dans le Maine-et-Loire, compte un parc de stationnement de 400 vélos. A la Ville d'Angers, des parkings, casiers, vestiaires sont à disposition des agents à vélo. « *Mais toutes ses actions doivent s'accompagner d'un changement durable des comportements et d'une solide formation* », insiste Joëlle Kergreis, déléguée régionale de l'Ademe.

Un Grenelle de l'Environnement en octobre

Jean-Claude Antonini représentera les élus locaux au « Grenelle de l'Environnement ». Une initiative du gouvernement pour évoquer, « sans tabou », tous les sujets relatifs au développement durable. Objectif : convenir d'engagements précis dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques, la protection de la biodiversité et la santé environnementale. Jean-Claude Antonini estime que cette réunion au sommet est une opportunité de « *faire avancer le débat sur l'environnement et le développement durable... Au-delà du rôle des élus locaux, je souhaite également me faire le porte-parole des citoyens* ». Un bon sujet : le projet de rocade sud....

Gilles Mahé et la rocade sud

Gilles Mahé est adjoint au maire d'Angers et s'est présenté comme candidat « Vert » aux législatives dans la 1^{ère} circonscription d'Angers. Avant ces élections, il rappelait que les Verts « *souhaitaient un moratoire sur tout projet d'autoroute et de rocade afin d'affirmer leur volonté d'accorder la priorité aux transports collectifs et aux modes de déplacements doux* ». Quant au projet de rocade sud proprement dite (...), il ne pourrait se concevoir, à notre avis, qu'à condition qu'on ferme un nombre de kilomètres d'autoroute équivalent à celui des kilomètres qui seraient créés, à commencer par la voie sur berge. De surcroît, toujours dans cette hypothèse, il faudrait impérativement veiller à ce que les conditions d'insertion et de protection de l'ouvrage soient particulièrement travaillées, en concertation avec nos concitoyens et avec les riverains potentiels ».

www.campdecesar.org

E-mail : a.ratour@unimedia.fr
ASSOCIATION DU CAMP DE CÉSAR
pour la protection de l'environnement